



N°1

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil quatorze

Le vingt huit avril à 20 heures 30

Le Conseil Municipal

légalement convoqué, s'est réuni, à la Mairie en séance publique  
sous la présidence de

Monsieur de **CHABANNES Jacques, Maire**

Étaient présents :

**M. de CHABANNES. Mme LESME. M. BOUCHET. Mme DUPERROUX.  
M. MACHURET. Mme BOUILLET. M. BRUNIAU. M. EGAL.  
Mme SAVEY. M. FERBOS. Mme AUBIN. M. GANTHER.  
M. TALABARD. Mme PERICHON. M. HUSSON. M. FUMOUX.  
M. VALERO. M. BOUTONNAT. Mme CHERVIN. Mmes DESMARD.  
Mme FERREIRA.**

DATE DE  
CONVOCAION  
**24 AVRIL 2014**

DATE D'AFFICHAGE  
**24 AVRIL 2014**

NOMBRE DE  
CONSEILLERS

EN EXERCICE : **23**  
PRESENTS : **21**  
VOTANTS : **23**

Formant la majorité des membres en exercice.

Excusées : **Mme MINARD de CHABANNES. Mme MERLE.**

**Madame FERREIRA Julie** a été élue Secrétaire.

Monsieur le Maire explique à l'assemblée délibérante qu'un agent en C.A.E. n'a pu être renouvelé en décembre car il avait épuisé ses possibilités de reconduction de contrat.

Depuis, le ménage dans les locaux communaux est assuré par un agent du SISCOL.

Monsieur le Maire propose de recruter à nouveau un agent en C.A.E. pour une durée hebdomadaire de 24 heures, afin de réaliser le ménage des locaux municipaux (salles, maison des associations, mairie, services techniques...).

**OBJET :**  
**Création d'un  
Contrat Aidé.**

Le Conseil, entendu les explications de son Président, et après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- de créer un Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi pour une durée hebdomadaire de 24 heures, à compter du 20 mai 2014,

- d'autoriser Monsieur le Maire à signer les documents nécessaires à la mise en place de ce contrat (contrat, convention...).

Fait et délibéré en Mairie de LAPALISSE, les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme,  
Jacques de CHABANNES,  
Maire de LAPALISSE

Certifié exécutoire  
Transmis en Sous-Préfecture  
de VICHY, le

Publié ou Notifié

le :

Accusé de réception de la télétransmission

le :

Le Maire,

